

## sommaire

- Dossier :  
Portez-vous un casque ? p.2
- Témoignage :  
Adhésion familiale p.2
- International :  
Vélos à louer en Allemagne p.3
- Culture :  
Mon vélo, chanson de TSF p.4

## « le cycladin inconnu »

Fournissez-nous tous les renseignements concernant le cycliste, le peintre, le tableau, le vélo. Un magnifique T-shirt « Pau à Vélo » sera offert à la personne qui aura communiqué la réponse la plus complète.



La réponse sera donnée  
dans le Cycladin n° 3

## édito

### 2004 : les prémices d'une année charnière

Surprenante et réjouissante fin d'année 2003 avec l'impression que les événements soudain s'accélèrent. En effet, deux « cadeaux » inattendus ont été particulièrement appréciés par notre association sur le point de célébrer son premier anniversaire :

🚲 une avancée décisive sur 2 dossiers adressés à la municipalité en cours d'année : l'installation de 150 stationnements de vélo (soit 300 vélos au total) et l'aménagement d'une bande cyclable le long des Allées de Morlaàs et de l'avenue Norman Prince ainsi que le Rond-Point des Allées de Morlaàs.

🚲 un coup de théâtre avec l'annonce par le sénateur-maire de Pau de créer un vaste centre-ville piétonnier et les nouvelles perspectives ainsi offertes aux « cycladins » palois.

Autant dire que cette nouvelle année se présente sous les meilleures auspices. Elle devrait marquer un tournant dans la politique de déplacement urbain au cœur de Pau et par voie de conséquence pour la commune et pour l'agglomération.

Comme en 2003 à l'occasion du plan de déplacement urbain (PDU) et du plan local d'urbanisme (PLU) de Jurançon, l'association « Pau à Vélo » est bien décidée à poursuivre sur la même voie. C'est-à-dire exprimer et défendre les attentes des « cycladins » en faisant des propositions concrètes et réalistes aux élus et aux représentants des collectivités locales.

Sans oublier bien sûr, le plaisir de se retrouver en groupe pour nos circuits-découverte mensuels. Comme ce fut le cas lors de notre premier rendez-vous de l'année placé sous le signe de la musique. Le 4 janvier avec l'orchestre de Pau-Pays de Béarn, notre première opération « au concert à vélo » aura permis d'assister ensemble au concert du Nouvel An, de retrouver autour d'un verre les musiciens de l'orchestre, mais aussi de créer un nouveau parking à vélo à deux pas du Zénith, éphémère pour l'instant, mais qu'il importe de pérenniser. C'est surtout l'occasion de remercier l'orchestre de Pau pour avoir contribué au succès de cette opération.

*Bonne année à toutes et à tous !*

**N.B.** : N'oubliez pas de répondre au questionnaire dans le journal municipal de la Ville de Pau (janvier 2004), il traite du vélo !

# témoignage

## Adhésion familiale...



...de la famille DARRACQ à Pau

### – Comment avez-vous connu l'association « Pau à Vélo » ?

– Au stand pour la fête des associations qui s'est tenu en octobre au Parc des expositions.

### – Qu'attendez-vous de cette association, qu'espérez-vous ?

– Davantage de parcs à vélos, ainsi que des bandes cyclables. De notre domicile au centre ville, il n'y a aucune bande cyclable. Il est dangereux pour nous de circuler à vélo. Il y a des dégradations importantes de la chaussée. Nous aimerions des aménagements pour faire du vélo en toute sécurité. Les automobilistes manquent de respect envers les cyclistes : ils ne gardent pas assez de distance lors des dépassements.

### – Vos enfants et petits-enfants font-ils du vélo ?

– Toute la famille aime faire du vélo. Nous le pratiquons pour le loisir le dimanche, mais à cause du manque de sécurité, nous hésitons à l'utiliser en semaine.

# dossier

## Portez-vous un Casque ?

Plus de 25 millions de Français sont des adeptes réguliers ou occasionnels du vélo. 16,6% d'entre eux le considèrent comme un moyen de transport à part entière. Les cyclistes sont malheureusement très touchés par l'insécurité routière, avec 255 morts et 6250 blessés en 2000. 30% des accidents entraînent des blessures. La tête est touchée dans 38% des cas, ce chiffre s'élevant à 48% pour les enfants de 5 à 10 ans et 55% pour les 1-5 ans. La moitié des blessures à la tête sont graves (38% de traumatismes crâniens, 12% de fractures du crâne ou lésions cérébrales). Sans casque, l'issue est souvent dramatique, parfois fatale. Les  $\frac{3}{4}$  des morts du cyclisme succombent à un traumatisme crânien.

Avec un panorama aussi sombre, il paraît évident que le cycliste a intérêt à porter un casque. Et pourtant, les automobilistes sont encore plus souvent blessés à la tête que les cyclistes (23,8% contre 17,5%) !

Plusieurs pays ont rendu obligatoire le port du casque : Canada, Suède, Belgique, Espagne (depuis 2000), Australie (depuis 1990), Nouvelle-Zélande. Le taux de porteurs de casque y a augmenté, le nombre de tués ou de blessés graves à vélo a été réduit, mais le nombre global de cyclistes y a simultanément diminué.

D'autres pays, où la culture vélo est très développée (Hollande, Danemark, Suisse, Allemagne, Italie), n'imposent pas pour autant le port du casque.

En France, le port du casque est imposé lors des compétitions cyclistes, en conformité avec les consignes de l'Union Cycliste Internationale. Les cyclistes urbains restent libres de se protéger la tête ou non. En 2000, seuls 8% des Français déclaraient porter un casque régulièrement pour leurs déplacements à vélo (les 12-14 ans sont les plus nombreux), 79% n'en portant jamais.

En avril 2003, la proposition de loi Bacquet a cherché à rendre obligatoire le port du casque pour tout déplacement à vélo. Mais le cycliste au quotidien ne souhaite pas s'encombrer d'un casque pour ses déplacements en ville. C'est peu pratique, compliqué, désagréable et encombrant. L'obligation de porter un casque peut être perçue comme une atteinte aux libertés individuelles, et elle pourrait faire chuter le taux d'utilisateurs de la petite reine. La FUBicy s'y est opposée. Nous souhaitons tous que le vélo reste synonyme de liberté.

Si l'on allait dans le sens de la proposition de loi, il faudrait protéger d'autres parties du corps (jambes, bras, épaules, poitrine...) qui sont aussi souvent blessées en cas de collision. De même, il faudrait aussi imposer le port du casque aux autres usagers exposés au risque de blessure à la tête (piétons, rollers, trottinette, planche à roulettes, ...).

De nombreux organismes (FUBicy, Club des Villes Cyclables, Fédération Française de Cyclotourisme,...) recommandent vivement le port du casque. Mais ils considèrent qu'une obligation n'améliorera pas la sécurité routière. Les véhicules motorisés causent la majorité des accidents mortels de cyclistes.



Il faut traiter ce problème à la source, non pas en imposant des contraintes aux victimes, mais en faisant tout pour empêcher l'accident : modérer la vitesse des automobiles, créer des aménagements cyclables et les faire respecter, favoriser la capacité d'anticipation du cycliste. Ce n'est pas le casque le plus important, c'est ce qu'il y a dessous !

En 2003, la Prévention Routière a lancé le slogan « À vélo, le port du casque c'est pas obligatoire, c'est juste indispensable ».



Plusieurs associations ont dénoncé cette campagne qui tendait trop à déculpabiliser les usagers non-cyclistes, entraînant même certaines villes (Montreuil par exemple) à ne pas la relayer.

Pour la journée nationale « en ville sans ma voiture » (septembre 2003), le slogan officiel a parfois été remplacé par « Les aménagements cyclables, ce n'est pas seulement indispensable, c'est juste obligatoire (art. L228 du Code de l'Environnement) ».

#### « En ville mieux vaut rouler sans casque que renoncer au vélo »

Pour la FUBicy, le port du casque obligatoire et la campagne associée visent à dédouaner les automobilistes de leurs comportements dangereux, puisque les cyclistes n'ont qu'à se protéger. Elle dénonce la culpabilisation des victimes potentielles, et refuse une telle obligation (voir le dossier « casque » sur son site web <http://fubicy.org>).

#### « En faveur d'un casque non-obligatoire »

Le casque offre un degré de protection très efficace en cas de choc à la tête, aussi bien en ville que sur route ou en tout terrain. D'ailleurs, la plupart de ceux qui ont connu de près ou de loin un accident grave, le portent désormais. « Pau à Vélo » le recommande d'une manière générale, et plus particulièrement pour les circuits-découverte mensuels. Les enfants, plus exposés, devraient le porter systématiquement.

Cependant, nous ne jugeons pas opportun d'en imposer le port, considérant que celui-ci n'apporte pas de solution de fond au problème de l'insécurité routière pour les cyclistes. Prenons donc plutôt position en faveur d'un casque non-obligatoire !

L'analyse et le changement des comportements des usagers de la route (par exemple, le simple respect du code de la route) seraient bien plus efficaces en vue d'améliorer les conditions de circulation et de réduire le nombre d'accidents graves. Un grand progrès a été réalisé ces 30 dernières années dans ce sens, continuons à nous améliorer, tous ensemble !

Utile : Une série de publications sur ce sujet est disponible ; contactez-nous si vous êtes intéressés !

## international

### Vélos à louer en Allemagne

Louer un vélo, au détour d'une rue, grâce à un simple appel téléphonique : ce nouveau concept, baptisé « Call a Bike », fait un tabac en Allemagne.

Les engins, en libre-service, sont répartis aux endroits stratégiques des villes : gare, monument, centre-ville, parc d'attractions...

Sur chaque bicyclette, un numéro de téléphone permet de se procurer un code à 4 chiffres, le sésame qui déverrouille un cadenas électronique (pour accéder au service, l'utilisateur doit communiquer son numéro de carte de crédit).

Une fois la balade terminée, le client attache son vélo et indique sur un répondeur téléphonique l'angle des deux rues où il a laissé l'engin. Une voix synthétique lui indique alors le montant de la facture.

#### Prix de la location :

🚲 3,6 euros l'heure

🚲 15 euros pour 24 heures.

Plus de 1700 de ces bicyclettes circulent à Berlin, et on en compte déjà 1350 à Munich et 720 à Francfort.

Et, selon la Deutsche Bahn, la compagnie ferroviaire qui gère « Call a Bike », le nombre de vélos dérobés serait infime...

De quoi inspirer la SNCF ?

Extrait d'Epok n°40 d'octobre 2003, la revue de la FNAC



# Culture

## Mon vélo (Chanson du groupe TSF)

À écouter sur le site web de « Pau à Vélo » :

🚲 [http://fubicy.org/pau/bulletin/TSF\\_016.mp3](http://fubicy.org/pau/bulletin/TSF_016.mp3) (500kB)

🚲 [http://fubicy.org/pau/bulletin/TSF\\_064.mp3](http://fubicy.org/pau/bulletin/TSF_064.mp3) (2MB)

Mon vélo quand j'te vois  
j'me dis qu't'es vraiment le plus beau  
la rondeur de tes pneus, ton guidon  
le cuir de ta sell'  
tes chrom's d'argent  
me donn'nt le frisson.

Quand je sens  
gémir sous mon effort ton dérailleur,  
se tendre ta chaîne,  
je comprends soudain  
pourquoi j'n'ai pas  
ach'té une motocyclette.

Mon vélo pédalant dans la douceur  
du p'tit matin  
dans la sueur la graiss'et le goudron,  
nos corps s'unissant  
cherchent le plaisir  
des sens interdits.

Mon vélo ma bécane'  
ma bicyclette ma petite reine  
si tu ne veux pas me faire de peine,  
viens donc t'balader  
nous irons voir  
passer l'tour de France.

« Mon Vélo » – TSF – album « Drôlement Vocal » (1987)  
Adaptation « Jazz Vocal » sur le thème « Misty » d'Errol GARNER  
IDA Records / OMD Music

# agenda

🚲 **dimanche 1<sup>er</sup> février**  
**à 10h00**

au square de l'Aragon pour une  
balade-découverte (Pau, Billère, Lons)

🚲 **mercredi 25 février**  
**à 20h30**

au centre social de la Pépinière  
réunion mensuelle de « Pau à Vélo »

🚲 **mercredi 3 mars**  
**de 17h00 à 19h30**

au centre social de la Pépinière  
formation technique avec la DDE

## fête du vélo

**du samedi 15**  
**au dimanche 23 mai 2004**

🚲 Animations pendant toute la  
semaine : film, débats, expo-  
photos, opérations écoles, ...

🚲 Stand de « Pau à Vélo » le samedi  
22 mai

🚲 Circuits-découverte les dimanche  
16 et 23 mai

**Réservez vos dates !**

### le prochain numéro...

- International : Bogota
- Point sur les dossiers de demande d'aménagements
- Comparatif des villes cyclables françaises

### Comité de rédaction

- Bruno CALINE
- Pierrette CASSAGNE
- Pierre HAMELIN
- Florence NUNES
- Christophe NUSSBAUMER

## Flash

### Le magazine du Vélo en ville

Pour tout savoir sur l'actualité dans les autres régions, avoir des informations sur des dossiers généraux au niveau national, connaître des expériences transposables d'une ville à l'autre, ... en bref, pour être au top de l'information cycladine, **abonnez – vous à Vélocité**, la revue bimestrielle de la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

Tarif 2003 : individuel 12,5 Euro / an, organisme ou collectivité 20 Euro / an, pour 5 numéros / an, de 28 pages chacun.

Contact : FUBicy, 7 rue Sédillot, 67000 Strasbourg; web: <http://fubicy.org>  
téléphone : 03.88.75.71.90 ; fax : 03.88.36.84.65

## bulletin d'adhésion

à découper et retourner avec votre chèque à :

**Association « Pau à Vélo », Centre social de la Pépinière – 6, Avenue Robert Schuman – 64000 PAU**

e-mail : [pau@fubicy.org](mailto:pau@fubicy.org) – web : <http://fubicy.org/pau> – tél. : 05.59.06.44.20

Association membre de la FUBicy (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette)

✂

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE : ..... E-MAIL : .....

Souhaite adhérer à l'association Pau à vélo.

Adhésion : 20 € famille / 15 € individuelle / 10 € étudiants, sans emploi / 5 € écoliers, lycéens

